

FINSECUR®

Sécuriser l'avenir, aujourd'hui.

SOLUTIONS

Pour vos ERP



finsecur.com

TABLEAU DE CHOIX DES CENTRALES

ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC			5 ^E CAT.		4 ^E CAT.		3 ^E CAT.		2 ^E CAT.		1 ^E CAT.	
			<300 p		< 300 p (sauf 5 ^e cat)		de 301 à 700 p		de 701 à 1500 p		plus de 1500 p	
			SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
L	Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions Salles de spectacles ou à usages multiples	Accueil > 3000 p									A	1
		Accueil < 3000 p		4		4	A si fosse technique	4	A si fosse technique	1	A si fosse technique	1
M	Magasins de vente, centres commerciaux			4		4		3	C D E	2b	B	2a
N	Restaurants et débit de boissons			4		4		4		3		3
O	Hôtels, pensions de famille, et autres établissements d'hébergements		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
P	Salles de danse			4		3	C D E	2b	B	2a	A	1
	Salles de danse s/sol			4	C D E	2b	C D E	2b	B	2a	A	1
	Salles de jeux			4		4	C D E	2b	B	2a	A	1
R	Établissement d'éveil, d'enseignement, de formation, centre de vacances, centres de loisirs sans hébergement	Avec zone sommeil	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
		Autres		4		4		2b		2b		2b
S	Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d'archives			4		2b		2b	B	2a	A	1
T	Salles d'exposition	Accueil > 4 000 p									B	2a
		Accueil < 3000 p		4		4		3	C D E	2b	C D E	2b
U	Établissements de soins	avec locaux de sommeil	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
		sans locaux de sommeil		4		3		3		3		3
V	Établissements de culte			4		4		4		4		4
W	Administrations, banques, bureaux			4		4		3	C D E	2b	C D E	2b
X	Établissements sportifs couverts			4		4		4		3		3
Y	Musées			4		4		4		4	B	2a
									Ou sur demande de la commission de sécurité :			
CTS	Chapiteaux, tentes, structures itinérantes à étage	3 si : niveaux		4		4		4	A	1	A	1
SG	Structures gonflables			4		4		4		4		4
EF	Établissements flottants		A si : locaux sommeil	4		3		3		2b		2b
GA	Gares accessibles au public		A si : gare souterraine ou plusieurs gares 1e/2e/3e/4e cat	4		2b	VOIR NOTA 1					
OA	Hôtels et restaurants d'altitude		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
PA	Établissements de plein air			4		4		4		4		4
PS	Parcs de stationnement couverts		A si > 1000 véhicules	3		3		3		3		3
PO	Petits hôtels		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
EP	Établissements pénitentiaires		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
REF	Refuge de montagne			4		4		4		4		4

Remarque : ce tableau est donné à titre indicatif. Consulter la réglementation de l'ERP concerné pour connaître les dispositions à prendre.

Nota 1 : dans le cas d'un ERP de type GA, pour déterminer le niveau de catégorie de SSI, se conformer aux directives de l'organisme d'inspection incendie propre à la SNCF ou à la RATP.

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 1

► SSI de catégorie A

Australe



- ECS/CMSI adressable

Océan ECS



- ECS adressable

Océan CMSI



- CMSI adressable

Kara® 8 UP type A



- ECS/CMSI conventionnel

Baltic® 512 type A



- ECS/CMSI adressable

Baltic® 512 ECS



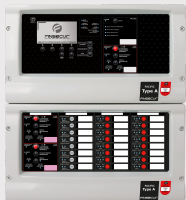
- ECS adressable

Baltic® 1024 ECS



- ECS adressable

Pacific® type A



- CMSI adressable

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 2A

► SSI de catégorie B

Océan CMSI type B



Kara® 8 UP type B



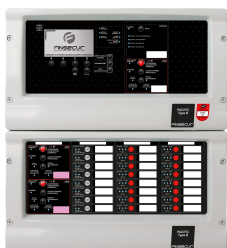
- CMSI adressable

Baltic® 512 type B



- CMSI adressable

Pacific® type B



- CMSI adressable

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 2B

► SSI de catégorie C

Celtic® Pr (Principal) 4 ou 8 voies Sa (Satellite)



- Blocs autonome d'alarme sonore et / ou lumineux

Celtic-Pr4
Celtic-Pr8

Sonora II Sa



- Blocs autonome d'alarme sonore et / ou lumineux

Sonora II BAAS-Sa
Sonora II BAASL-Sa
Sonora II BAAL-Sa
Sonora II BAAS-Sa Me
Sonora II BAASL-Sa Me

Baltic® UGA 2



- CMSI adressable

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 3

► SSI de catégorie D

Sonora II Ma



- Blocs autonome d'alarme sonore et / ou lumineux

Sonora II BAAS-Ma
Sonora II BAASL-Ma
Sonora II BAAL-Ma
Sonora II BAAS-Ma Me
Sonora II BAASL-Ma Me

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 4

► SSI de catégorie D ou E

Echo-ET4R Echo-EAMR



- Centrales d'alarme type 4 et PPMS radio

Echo-ET4 & EAM



- Centrales d'alarme type 4 et PPMS filaire

Echo-ET4S 2Z & 4Z



- Centrales d'alarme type 4 et PPMS 2 zones et 4 zones

CENTRALE DE DÉSENFUMAGE

Égée®-LCD



- Système de désenfumage 20 niveaux pour immeuble d'habitation 3^e Famille-B et 4^e Famille

ALARME TECHNIQUE

Tasman®-LCD



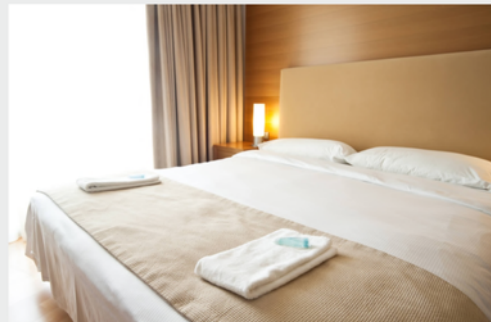
- Tableau d'alarme adressable 120 entrées et sorties



SSI	EA	Produits Finsecur
A	1	Océan, Baltic, Pacifc, Australe, Kara 8 UP
B	2a	Baltic 512 type B, Kara 8 UP type B, Pacifc type B, Océan CMSI type B
C D E	2b	Celtic Pr, Sonora Sa, Baltic UGA 2
C D E	3	Sonora Ma
C D E	4	Gamme ECHO

* Dans le cadre d'un SSI de catégorie A avec un EA de type 1, la Baltic 512 ECS ou Baltic 1024 est à associer **obligatoirement** avec un CMSI Pacifc type A.

** Dans le cadre d'un SSI de catégorie A avec un EA de type 1, le Pacifc type A est à associer **obligatoirement** avec une Baltic 512 ECS ou Baltic 1024.



Etablissement recevant des travailleurs

Réglementation/Type de matériel d'alarme minimum :

- EA type 3 ou type 4 selon l'effectif et la présence de substances ou préparations dangereuses.
- EA type 2a ou 2b si volonté de temporiser l'alarme sonore.
- EA de type 1 si détection automatique nécessaire en plus de l'alarme.

Mise en application : EA obligatoire depuis le 01/01/1996

Installations classées pour la protection de l'environnement

Suivant le classement de l'établissement réalisé après inventaire des substances rencontrées et des activités pratiquées, un arrêté type ou un arrêté préfectoral spécifique impose et définit, au cas par cas, un SSI.

Bâtiments d'habitation

Pour certains types de bâtiments d'habitations collectifs, l'arrêté du 31 janvier 1986 impose un système de désenfumage selon la classification : 1^{ère} famille, 2^{ème} famille, 3^{ème} famille A, 3^{ème} famille B, 4^{ème} famille, logements foyers, parcs de stationnement. Finsécur dispose d'une gamme spécifique habitation (cf.verso).